CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E28487** **VALABLE JUSQU'AU** **20/09/2027**

ÉDITÉ LE 29/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1987

Raison sociale : ANDRE VIAL

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 17/07/2024

Capital : 300 000

78 RUE DU BOURBONNAIS
69009 LYON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Siret : 340 970 904 00041

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 8001568

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 6865821904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 6865821904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 04 78 83 35 40 **Fax :** 04 78 83 03 53

Portable : 0608403258

Responsabilité légale :
ALVI DEVELOPPEMENT (879 471 563) / VIAL BORIS PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.vial-peinture.fr

E-mail : contact@vial-peinture.fr

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 241 258 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	9	17/09/2026
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)	11	17/09/2026
6121	Ravalement en peinture		17/09/2026
6211	Revêtements textiles en dalles	8	06/06/2023
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 29/10/2026 08:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E28487** **VALABLE JUSQU'AU** **20/09/2027**

ÉDITÉ LE **29/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1987
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 17/07/2024
Capital : 300 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Siret : **340 970 904 00041**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 8001568

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 6865821904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 6865821904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **ANDRE VIAL**

78 RUE DU BOURBONNAIS
69009 LYON

Téléphone : 04 78 83 35 40 **Fax :** 04 78 83 03 53
Portable : 0608403258

Site Internet : http://www.vial-peinture.fr
E-mail : contact@vial-peinture.fr

Responsabilité légale :
ALVI DEVELOPPEMENT (879 471 563) / VIAL BORIS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	17/09/2026
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	07/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/10/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	07/10/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/10/2026 08:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.